

Avis

Règlement communal

Il est porté à la connaissance du public que par la décision
ci-dessous prise en séance du 27/10/2022

-
- 9 3) **Subventions aux particuliers pour mesures prises, servant à réduire la consommation en énergie et favorisant l'emploi d'énergies renouvelables**
-

le conseil communal a approuvé les subventions aux particuliers pour mesures prises, servant à réduire la consommation en énergie et favorisant l'emploi d'énergies renouvelables.

Bascharage, le 10/11/2022

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le bourgmestre,

A blue ink signature of Michel Wolter.

Michel Wolter



Le secrétaire communal,

A blue ink signature of Jean-Marie Pandolfi.

Jean-Marie Pandolfi